

Club des Auditeurs Du Limousin



*On écoute le client et
On se plie à ses besoins*

**Améliorer votre
compétitivité :
Optez pour l'audit
croisé**

Club des Auditeurs du Limousin

Les Objectifs du Club :

Pratiquer l'Audit Interne avec **Objectivité** ;

Bénéficier d'un **Regard Extérieur** sur le système qualité de l'entité ;

Pratiquer un **benchmarking** consenti.

La démarche :

Étape 1 : Étalonnage des Auditeurs aux mêmes pratiques de base.

Cette phase se traduit, à l'issue d'au moins un Audit réalisé en binôme, par une **qualification de l'Auditeur**

Étape 2 : Mise au point coordonnée des **plannings d'Audit des entreprises**

Définition des besoins,
Répartition des Auditeurs,
Programmation des Audits.

Les principes :

Des Audits d'une durée de 1 jour maximum

Une équipe de 2 Auditeurs par Audit (d'organismes différents)

Les points communs à tous les acteurs :

Une approche méthodique homogène => une Qualification

Une Charte : engagement et déontologie

Des documents et supports

La qualification :

Toute personne souhaitant intégrer le Club des Auditeurs du Limousin doit suivre **un parcours méthodologique en salle et sur le terrain**, de **2,5 à 4 jours selon le niveau de l'auditeur** (Débutant ou Expérimenté)

Club des Auditeurs du Limousin

La qualification : les pré-requis

Auditeurs expérimentés : expérience d'Audit démontrée : supérieure ou égal à 2 ans et à minima 4 Audits de processus.

Auditeurs débutants : expérience d'Audit inférieure à 2 ans et à 4 Audits

Pour tous : Connaissance des principales exigences du référentiel concerné, validée par QCM.

Comportement ouvert et communicant.

La qualification par référentiel

Phase 1 :

**ACQUISITION DES
CONNAISSANCES**

2 jours en salle
(1 jour pour expérimenté)

Phase 2 :

**AUDIT EN BINÔME
SUR LE TERRAIN**

1/2 journée Auditeur
1/2 journée Observateur

Inter-Stage : 1 journée : Élaboration des rapports d'audit en binôme

Phase 3 :

**RESTITUTIONS ET
SYNTHESES**

1 journée en salle
(1/2 journée pour expérimenté)

Phase 4 :

**REALISATION DE
2 AUDITS EN BINÔME
(pour les débutants)
QUALIFICATION DE
L'AUDITEUR**

Club des Auditeurs du Limousin

La planification : 2 Réunions par an

Présentation des nouveaux Auditeurs et **mise à jour** de la liste des Auditeurs

Planification des Audits :

- chacun vient avec ses **besoins en Audits**
- Les **Auditeurs se positionnent**
- Le MFO Limousin finalise le **planning** des Audits

Le demandeur :

Contacte ses Auditeurs pour **confirmer la réalisation**, puis envoie les documents
Paye les **éventuels frais de déplacement**

Une charte signée par chaque Auditeur :

Un engagement de confidentialité : l'**Auditeur** s'engage à ne pas communiquer ni conserver les données relatives à l'entreprise Auditée à l'issue de l'Audit.

L'homogénéité de la méthode et des supports :

- **Audit** d'un processus qui évalue celui-ci :

Le degré d'implication de la direction (actions, moyens, pertinence des revues de direction)

La valeur ajoutée du processus

La perception et la connaissance des attentes et de la satisfaction des clients

Les axes d'amélioration

- Benchmarking consenti sur **les bonnes pratiques**

Engagements au sein du Club :

L'auditeur s'engage :

- A effectuer **2 Audits par an** dont au moins 1 dans le cadre du Club.
Dans le cas contraire **il perd sa qualification** d'Auditeur du Club.
- A respecter les délais dont la réalisation du rapport sous une semaine.

L'employeur de l'auditeur s'engage à le laisser :

- Participer à la formation
- Effectuer ses Audits
- A assister à 2 réunions semestrielles de planification